

Avant-propos

François Vialla

Professeur à l'université de Montpellier, directeur du Centre européen d'Études et de Recherche en Droit de la santé, directeur du master « Droit et gestion des établissements de santé », directeur de la collection « À la Croisée des regards », LEH Édition

Pascal Vielfaure

Professeur à l'université de Montpellier, directeur de l'Institut d'Histoire du Droit (UR-UM 206)

DE puis plusieurs années, l'Institut d'histoire du droit de Montpellier (IHD) et le Centre européen d'études et de recherche Droit & Santé (CEERDS) œuvrent de concert et travaillent sur les problématiques de santé et en particulier sur la question des épidémies et des pandémies. Repoussé une première fois pour « cause de gilets jaunes », le séminaire d'étude « Les pouvoirs publics face aux épidémies de l'Antiquité au XXI^e siècle » a ensuite été, ironie de l'histoire, « victime » de la pandémie ! Au regard de l'évolution de la situation sanitaire mondiale des derniers mois, ce thème de recherche a trouvé une résonance toute particulière. Loin de succomber à l'adversité, nous avons décidé de poursuivre ces travaux et de les ouvrir, afin de confronter les approches et les savoirs de nombreuses disciplines.

Dans un monde et une époque où chacun prend la parole sans se soucier d'écouter, nous avons fait le pari d'une confrontation pluridisciplinaire plutôt que de céder à la tentation d'une étude mono-appartenante. En sollicitant la plume de spécialistes français et étrangers, en interpellant sciences dures et les sciences humaines et sociales, en réunissant médecins, infirmiers, pharmaciens, historiens, sociologues, anthropologues, juristes, en mobilisant chercheurs et acteurs

de terrains, nous souhaitons, sans prétendre à l'exhaustivité, que le lecteur puisse trouver matière à réflexion.

Nous espérons que ces regards croisés apporteront, à l'aune de l'histoire et de l'actualité de la réaction des pouvoirs publics, un éclairage pertinent sur une année de crise sanitaire planétaire. Il ne s'agit aucunement de juger, mais davantage d'écouter les voix de chacun.

Face à l'ampleur de la tâche, des choix ont été nécessaires et ont conduit à diviser notre approche en cinq axes :

Axe 1 : Du local au central, les réactions des autorités face aux épidémies ;

Axe 2 : Épidémie, l'urgence au pouvoir, le pouvoir dans l'urgence ;

Axe 3 : Épidémie, le savoir et le pouvoir ;

Axe 4 : Épidémie et libertés fondamentales ;

Axe 5 : Épidémie et contentieux.

Le présent ouvrage est le fruit d'un travail au long cours qui n'aurait pas été possible sans l'adhésion de nombreux auteurs que nous tenons à remercier chaleureusement. Il n'est cependant que la partie émergée d'un investissement sans faille de Mmes Chmargounof et Dronneau, doctorantes au CEERDS, qui ont relevé le défi de coordonner les travaux d'une soixantaine d'auteurs.

Nos remerciements vont aussi :

- à Madame Hélène Lorblanchet, conservatrice du musée Atger de la faculté de médecine de Montpellier qui nous a permis d'illustrer l'ouvrage avec le célèbre tableau de Michel Serre *La peste de Marseille en 1720 : épisode de la Tourette*

- à Patrick Seiler, qui s'est prêté au jeu et dont les dessins feront, comme toujours, sourire ou grincer des dents.

L'AVOCAT DU DIABLE...



